



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 janvier 2024

Le soutien renforcé de l'Etat aux personnes sans abri se poursuit au-delà de la remontée des températures entraînant la levée du plan grand froid

Du fait du radoucissement des températures, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a acté la levée du plan Grand froid à Paris.

L'activation de ce plan, le 7 janvier dernier, a notamment conduit l'Etat à ouvrir près de 400 places d'hébergement d'urgence supplémentaires dans Paris.

Ces places viennent en complément des 120 000 places d'hébergement d'urgence mobilisées chaque nuit par l'État en Île-de-France, que ce soient dans des centres d'hébergement d'urgence dédiés ou en hôtel.

Les services de l'Etat demeurent continuellement mobilisés pour venir en aide aux personnes en grande précarité et sans abri et restent particulièrement vigilants avec les acteurs associatifs et le Samusocial de Paris en cette période hivernale.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15